



Caractéristiques techniques

		Matière
Non-tissé		polypropylène
Film fonctionnel		copolymère de polyéthylène
Armature		non-tissé en polypropylène

Propriété	Réglementation	Valeur
Couleur		blanc-transparent
Grammage	NF EN 1849-2	110 g/m ²
Epaisseur	NF EN 1849-2	0,4 mm
Coeff. de résistance diffusion vapeur μ	NF EN 1931	35 000
Valeur sd	EN 1931	14 m
Valeur sd hydrovariable	NF EN ISO 12572	0,25 - >25 m
Valeur Hydrosafe	DIN 68800-2	2 m
Réaction au feu	NF EN 13501-1	Euroclasse E
Étanchéité à l'air	NF EN 12114	effectué
Force de traction max. longit./transv.	NF EN 13859-1 (A)	340 N/5 cm / 220 N/5 cm
Allongement en traction longit./transv.	NF EN 13859-1 (A)	15 % / 15 %
Résistance à la déchirure longit./transv.	NF EN 13859-1 (B)	200 N / 200 N
Durabilité après vieillissement artificiel	ETA-18/1146	réussi
Résistance à la température		stable entre -40 °C et +80 °C
Conductivité thermique		0,04 W/(m·K)
Marquage CE	ETA-18/1146	existant

Application

À utiliser pour les parois ouvertes à la diffusion comme les toitures, les murs, les plafonds et planchers, mais également après modélisation pour les parois fermées comme les toitures à faible pente et/ou végétalisées.

Conditionnement

Art. n°	Code GTIN	Long.	Larg.	Plié	Contenu	Poids	UE	Récipient
10076	4026639011992	50 m	3 m		150 m ²	18 kg	1	20
10092	4026639011244	50 m	1,5 m		75 m ²	9 kg	1	20
10093	4026639011237	20 m	1,5 m		30 m ²	4 kg	1	42
12222	4026639122223	50 m	3 m		150 m ²	18 kg	1	20

Avantages

- ✓ Protection maximale contre les dégâts au bâtiment et les moisissures grâce à un facteur d'hygrovariabilité supérieur à 100
- ✓ Est compatible avec tous les isolants fibreux (également isolants insufflés)
- ✓ Pour des parois pérennes : forte résistance au vieillissement et durabilité à long terme prouvées et certifiées par des organismes indépendants (ETA-18/1146)
- ✓ Chantiers hivernaux sûrs grâce à la fonction Hydrosafe[®]
- ✓ Facile à travailler : stabilité dimensionnelle, pas de fentes ni de propagation de déchirures
- ✓ Excellents résultats lors du test de nocivité, contrôle réalisé selon ISO 16000

Conditions générales

Les membranes INTELLO et INTELLO PLUS sont à poser avec le côté filmé (inscription) tourné vers la personne qui les met en oeuvre. Elles sont à poser tendues et sans flottement parallèlement ou perpendiculairement à la structure porteuse, par exemple: des chevrons.

En cas de pose perpendiculaire l'écart entre les éléments porteurs doit être limité à 100 cm. Après la pose, du côté intérieur, un lattage transversal avec un entraxe maximal de 50 cm doit soutenir le poids de l'isolant. Si lors de l'utilisation d'isolants thermiques sous forme de rouleaux et de panneaux, les raccords réalisés avec du ruban adhésif risquent de subir des charges de traction prévisibles, par exemple à cause du poids de l'isolant, il convient d'ajouter une latte de soutien sur le chevauchement collé. Une autre possibilité consiste à consolider le chevauchement collé ruban adhésif collé par des bandes de ruban adhésif collés perpendiculairement tous les 30 cm environ.

Fiche technique INTELLO PLUS

Les collages étanches à l'air sont uniquement possibles moyennant une pose sans plis des frein-vapeurs.

Evacuer rapidement l'excès d'humidité de l'air ambiant (par exemple durant la phase de construction) par une ventilation systématique et constante. Les courants d'air occasionnels ne suffisent pas à évacuer rapidement du bâtiment les grandes quantités d'humidité dues aux travaux de construction; installer éventuellement un déshumidificateur de chantier.

Pour éviter la formation de condensation, le collage étanche à l'air de la membrane INTELLO PLUS devrait se faire immédiatement après la mise en oeuvre de l'isolation thermique (en rouleaux ou en panneaux). Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.

En complément avec des isolants insufflés

INTELLO PLUS peut aussi servir de couche de retenue pour les isolants insufflés en tout genre. Son non-tissé d'armature veille à une faible dilatation lors de l'insufflation.

La pose parallèlement à la structure porteuse offre l'avantage que le joint se trouve sur un support solide et est donc protégé. Les agrafes devraient être alignées sur les bois de la construction pour que les membranes ne s'arrachent pas à ce niveau lors de l'insufflation.

Pour éviter la formation de condensation, l'isolant insufflé devrait être mis en place immédiatement après l'achèvement de la couche d'étanchéité à l'air. Cela s'applique tout particulièrement aux travaux en hiver.



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)

Absence de nocivité certifiée selon



Les faits exposés ici font référence à l'état actuel de la recherche et de l'expérience pratique. Nous nous réservons le droit de modifier les constructions recommandées et la mise en oeuvre et de perfectionner les différents produits, avec les éventuels changements de qualité qui y seraient liés. Nous vous informons volontiers de l'état actuel des connaissances techniques au moment de la pose.

Pour de plus amples informations sur la mise en oeuvre et les détails de construction, consultez les recommandations de conception et d'utilisation pro clima. Pour toute question, vous pouvez téléphoner à la hotline technique pro clima au +49 (0) 62 02 - 27 82.45

MOLL

bauökologische Produkte GmbH
Rheintalstraße 35 - 43
D-68723 Schwetzingen
Fon: +49 (0) 62 02 - 27 82.0
eMail: info@proclima.de